

Cimenki

Le premier sac à la fin 1985

Le souvenir de la Cimenterie de Katana peut être lointain mais sa réémergence l'est moins dans la meilleure des hypothèses. En effet selon les renseignements fournis au Professeur Sekimonyo - wa - Mangango, Président de l'Assemblée Régionale par M. T'KINT de Roodenbeke, directeur de siège de la Cimenki (ex Cimenterie de Katana) qui s'appuyait sur les termes de l'ordonnance 84-147 du 22 mars 1984, le Groupe cimentier du Zaïre s'attèle à tirer la cimenterie de Katana de son "hibernation". Après 16 ans de léthargie.

Mais alors ! A quand le premier sac ?
Sauf imprévu, la Cimenterie du Kivu utilisera une partie de ses installations pour produire son premier sac de ciment à la fin de cette année à base de produits semi-finis comme le "gypse" en provenance du Shaba ou d'un autre élément naturel disponible à Kahuzi et à Goma qui, simplement mélangé à la chaux, donne une qualité remarquable de ciment.

Simultanément, la Cimenki s'attèlera à réhabiliter tous ses outils de production. 40.000 m³ de tableaux électriques et des milliers de câbles attendent à Matadi leur acheminement à Katana. Et une société de transport "Interlacs" a été créée. Elle dispose déjà d'un charroi automobile composé de 6 poids lourds de 20 tonnes chacun. Ces gros camions relieront Kalundu à Katana pour le transport du gypse, ainsi que du charbon, ce combustible utile à la cimenterie tant que la C.E.P.G.L. n'aura pas produit sa première bombonne de gaz méthane.

Sur les lieux à Katana, une installation portuaire est prête pour l'expédition du ciment produit. Il y a donc des faits qui justifient un brin d'optimisme pour la renaissance de notre cimenterie dont la première production s'évalue entre 800 et 1.000 t soit 20.000 sacs par mois. Un regain pour les entreprises de bâtiments dont les besoins sont contenus par les longues distances à parcourir et les risques à courir pour s'approvisionner en ciment et qui, malgré tout, déploient une activité fébrile à Goma, Uvira, Butembo et Beni.

La Cimenki à sa seconde phase, sera peut-être une planche de salut non seulement pour la réalisation du plan d'action de l'Exécutif régional mais aussi pour les masses laborieuses. Tant un chacun déplore la dégradation des hôpitaux, écoles, bureaux, gîtes, des ouvrages d'arts (ponts, digues sur nos voies de communication) etc ... Les devis de réhabilitation de toutes ces constructions ne seront peut être plus faramineux.

Attendons donc voir se réaliser les "prophéties" de M. T'KINT qui a déjà commandé les 1.000 premiers sacs d'emballage frappé d'un sigle caractéristique: une tête de gorille en avant-plan d'une image de volcan.

Signalons d'autre part que le professeur Sekimonyo s'est fait expliqué, jeudi le 28 février 1985, les fonctionnements de l'OZAC et de l'AMIZA.

KAHINDO MUHASA T.

Correspondant occasionnel

L'Assemblée régionale préoccupée de la situation pétrolière

Le mercredi 27 février dernier une réunion regroupant tous les représentants des Sociétés pétrolières installées à Bukavu (Pétro-Zaïre, Texaco, Zaïre S.E.P., Zaïre Fina) ainsi que les délégués de l'AND, de l'OFIDA et le Chef de division de l'Energie, s'est tenue à l'Assemblée régionale.

blée régionale.

Au cours de cette réunion, il a été porté à la connaissance des participants que la Société Pétro-Zaïre venait de réceptionner du carburant. Malheureusement, il a été constaté que le

citoyen MUKWAYANZO M'WIL, Chef d'Agence a.i. de cette société a tenté par des manoeuvres sordides d'écouler cette quantité dans un circuit obscur suite aux deux coups de téléphones reçus à partir de Kinshasa où il assiste actuellement à un séminaire.

F A Z

Le colonel Akeye installé

Le nouveau commandant de la 7^{ème} circonscription militaire du Kivu, le colonel Akeye Ahan-soni Engoma a été officiellement installé le 22 février dernier au camp Saïo par le chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale, le colonel breveté d'Etat-major Manzembe-Mbanga en présence du Président régional du MPR et Gouverneur de région, le citoyen Mwando Nsimba ainsi que de plusieurs notabilités de la ville de Bukavu. Le colonel Akeye remplace à ces fonctions le colonel Engwongo muté au Bas-Zaïre pour commander la 2^{ème} circonscription militaire.

A cette occasion, le colonel Manzembe qui a visité pour la première fois la 7^{ème} circonscription militaire en tant que chef d'Etat-major de la gendarmerie nationale du Zaïre, a tenu une causerie morale à l'intention des troupes de la garnison de Bukavu et à travers elles celles des trois sous-régions rurales du Kivu. Il a demandé à tous les soldats et gendarmes de respecter les ordres militaires qui seront donnés par leur nouveau chef et d'obéir en toutes circonstances.

Au cours de cette même adresse, le colonel Manzembe a lancé un appel à tous les gendarmes et militaires pour que le respect et la protection des civils et de leurs biens puissent être obligatoirement observés comme dans le passé. C'est en collaborant mutuellement, a-t-il souligné en substance, avec la population que les militaires sauront détecter les éléments inciviques et marginaux.

Il a ensuite stigmatisé les actes barbares commis ces derniers jours par les jeunes éléments incorporés dans les Forces Armées Zaïroises sur les civils. Contrairement à leurs aînés aujourd'hui retraités



Le colonel Manzembe remet le commandement de la 7^{ème} circonscription militaire au colonel Akeye

tés ou en voie de l'être, ces jeunes militaires créent un climat d'insécurité au sein de la population en pillant les biens des personnes et des fois même en incendiant leurs habitations. Ainsi, il a demandé à tout militaire de mettre fin à des actes de cette nature qui sont contraires aux idéaux du Mouvement populaire de la Révolution. Au seuil du septennat du social, le militaire zaïrois doit garantir la sécurité des personnes et de leurs biens.

A ce propos, le colonel

Manzembe n'a pas manqué d'évoquer la beauté de la région du Kivu dont la réputation a franchi les frontières nationales. Et pour qu'il y ait beaucoup de touristes et d'investisseurs au Kivu en particulier et au Zaïre en général, le gendarme doit se montrer discipliné dans tout acte qu'il pose : c'est-à-dire punir, respecter, protéger dans la légalité et dans le respect des règlements militaires.

KASSA - MALONGA

BREVES NOUVELLES

Mgr RUHAMANYI quinquagénaire

Une messe solennelle concélébrée par Mgr Mulindwa Mutabesha et une vingtaine de prêtres et missionnaires de l'Archidiocèse de Bukavu a marqué le dimanche 17 février 1985 en la Cathédrale Notre-Dame de la Paix de Bukavu les 50 ans d'âge de Mgr Ruhamanyi Bisimwa, vicaire général.

A cette occasion l'Archevêque de Bukavu invité ses ouailles à prier pour le jubilaire. Le prélat s'est, pour sa part, réjoui de cette grâce divine avant de signer un nouveau pacte pour servir Dieu et ses semblables le restant de ses jours.

Tirant la leçon de ses 50 ans, Mgr Ruhamanyi a retenu trois choses. Les caractères communs à la vie, la complémentarité, fécond de la vie, la nécessité d'une spiritualité engagée et la fidélité à l'engagement.

Ouverture d'un Institut Supérieur de Gestion des Affaires

Le cercle des Instituts Supérieurs pourra s'ouvrir au cours de l'année académique 1985-1986 d'un nouveau-né. Il s'agit de l'Institut Supérieur de Gestion des Affaires (I.S.G.E.A.).

Oeuvre du CEPROMAD (Centre de promotion en management et développement) attaché à l'Université de Lubumbashi, cet institut a pour finalité de former des gradués professionnels dans les sections : Administration et Gestion des Affaires, Comptabilité et études bancaires, Informatique, Marketing et dynamique commerciale.